

« Poursuivre le dialogue avec les jeunes »

DENIS PRIEUR, 58 ans, préfet de l'Essonne, dont le départ a été annoncé hier

LEST ARRIVÉ du Haut-Rhin il y a un peu plus de quatre ans. Et dans quelques semaines, Denis Prieur, 58 ans, va poursuivre son tour de France, en direction du nord de la France. Nommé hier préfet du Pas-de-Calais lors du Conseil des ministres, il a accepté de revenir sur son étape essonniennne.

Etes-vous satisfait de votre passage dans le département ?

■ **Denis Prieur.** D'abord, je dois dire qu'il n'y a pas eu une journée où je me suis ennuyé. J'ai vécu en osmose avec le département, en travaillant intensément. Les dossiers auxquels j'ai donné la priorité étaient surtout axés sur la sécurité en géné-

ral. Celle des personnes bien sûr, mais aussi la sécurité routière. Dans ces deux domaines, les chiffres sont à la baisse. J'ai aussi voulu que la sécurité soit renforcée sur les sites sensibles, de type Seveso. Là aussi, je pense avoir avancé.

En dehors des questions de sécurité, que pensez-vous avoir apporté ?

J'ai aussi accordé beaucoup de temps à la politique de la ville. C'est un travail pas forcément spectaculaire, qui nécessite beaucoup de réunions avec des partenaires très nombreux. Mais plutôt que les actions à court terme, j'ai privilégié le travail à long terme. Je crois avoir gardé une attitude impartiale tout au long de ces années, avec le souci de faire respecter la règle du droit. Comme ça a été le cas avec Etampes par exemple. *(NDLR : il avait contraint le maire à retirer le mot laïcité des écussons municipaux alors que celui-ci l'avait rajouté à la devise républicaine).*

Pour vous, quelles sont les caractéristiques de l'Essonne ?

J'ai surtout été frappé par le contraste entre le dynamisme et les activités de pointe d'un côté, et les grandes difficultés rencontrées par une partie de la population, notamment celle qui vit dans ces quartiers construits trop vite dans les années 1970. »

Quels sont vos souvenirs les plus marquants ?

« Je dirais que l'inauguration du Centre national technique du rugby à Linas-Marcoussis, en présence du président de la République, a été une journée à part. Je citerais aussi la nuit de la Saint-Sylvestre 2003. Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, était venu passer le réveillon dans plusieurs commissariats et gendarmeries du département. Les forces

de l'ordre étaient très touchées. Quant aux pires moments, je pense à ces morts inacceptables de jeunes adolescents, comme celles de Romuald ou Laurent. On ne vit pas en meute. Chaque individu est une personne qu'on doit respecter. Il faut continuer à avoir une politique de prévention et poursuivre le dialogue avec les jeunes. »

PROPOS RECUEILLIS
PAR THOMAS SEGISSEMENT

Le nouveau préfet vient de l'Eure

L DEVRAIT quitter son bureau d'Evreux pour prendre ses nouveaux quartiers à Evry d'ici à quelques semaines. Bernard Fragneau, 53 ans, marié et père de deux enfants, préfet de l'Eure depuis 2000, a donc été nommé préfet de l'Essonne hier.

Né le 7 mai 1951 à Paris, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, il a d'abord été affecté au ministère de l'Intérieur à sa sortie de l'ENA (promotion « Michel de Montaigne ») en 1979. Directeur de cabinet, secrétaire général, il occupe plusieurs postes dans l'Administration. En janvier 1990, Bernard Fragneau entre

à Antenne 2 comme secrétaire général, puis devient en septembre suivant directeur général adjoint au côté de Jean-Michel Gaillard, alors directeur général de cette chaîne, devenue France 2.

De 1991 à 1993, il est secrétaire général pour l'administration de la police de Versailles, avant d'être nommé sous-préfet de Brest (Finistère). En 1995, Bernard Fragneau devient préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la zone de défense Sud-Ouest, avant d'être nommé préfet du Jura en 1998, puis enfin préfet de l'Eure en 2000.



Denis Prieur. (L.P.)

Le promoteur du parc accrobranche tombe de haut

CE DÉBUT du mois de juillet aurait dû coïncider avec l'arrivée des premiers aventuriers à Saint-Maurice-Montcouronne, à côté de Saint-Chéron. Certains guides touristiques de la région avaient même déjà inscrit l'adresse dans leurs « bons plans » pour l'été. Mais après un étonnant revirement de position de la municipalité, le projet de parc de loisirs accrobranche qui aurait dû ouvrir ses portes sur une dizaine d'hectares à la sortie du village a finalement été enterré. Scandalisé par l'attitude du maire de Saint-Maurice, le jeune promoteur a décidé avant-hier d'intenter un recours gracieux contre la commune...

Pour ouvrir son parc familial dédié aux activités sportives dans les arbres (tyrolienne, ponts suspendus,

jeux de lianes...), Laurent Gambirasio, un habitant du village voisin de Saint-Cyr-sous-Dourdan, avait déjà investi plus de 20 000 € sur ses fonds propres. « Je ne comprends pas ce qui s'est passé, martèle ce jeune homme de 34 ans. À l'origine, je devais ouvrir mon parc de loisirs sur Dourdan mais ce sont les élus de Saint-Maurice qui m'ont contacté et qui m'ont finalement trouvé un terrain. » Titulaire d'une maîtrise d'aménagement du sport, Laurent Gambirasio n'avait pas lésiné sur les moyens pour réaliser « son rêve » en créant sa propre structure. Avec une enveloppe totale de 280 000 €, il avait prévu de créer six parcours ludiques et 80 jeux dans « ses » arbres. Au passage, il devait embaucher cinq personnes « avec une priorité pour les habitants du village ».

Mais au printemps, un grain de

sable enraye la belle machine. Le 7 mai, il reçoit un courrier lui informant que la mairie ne lui accorderait pas son feu vert.

Certains villageois ont peur d'un afflux de « racaille »

« Ce sont essentiellement des raisons de sécurité qui ont motivé mon choix, assure Jean Bonnemaison, le maire de Saint-Maurice. L'accès par la D 27 était trop dangereux, notamment pour les cars. L'autre solution était de faire passer les véhicules par le centre du village, mais il n'en était pas question : il faut que Saint-Maurice reste un endroit tranquille. »

Même s'il s'en défend, la volte-face de l'élu survient après une fronde organisée par une poignée de riverains, apeurés de voir débarquer des touristes. « J'ai entendu des choses aberrantes, notamment que

le parc allait attirer la *racaille* et que les maisons du village allaient se faire cambrioler à cause de moi », soupire Laurent Gambirasio.

Aujourd'hui, l'entrepreneur a été obligé de reprendre son ancienne activité professionnelle au sein d'un institut de sondage et continue à payer quelque 650 € tous les mois

pour la location du terrain forestier qui ne lui sert à rien. Après avoir traversé « une période très difficile psychologiquement », le jeune homme veut rebondir et cherche actuellement un autre site pour implanter son parc de loisirs. En espérant un meilleur accueil...

GRÉGORIY PLOUVIEZ

« Le département manque de ce genre d'activités »

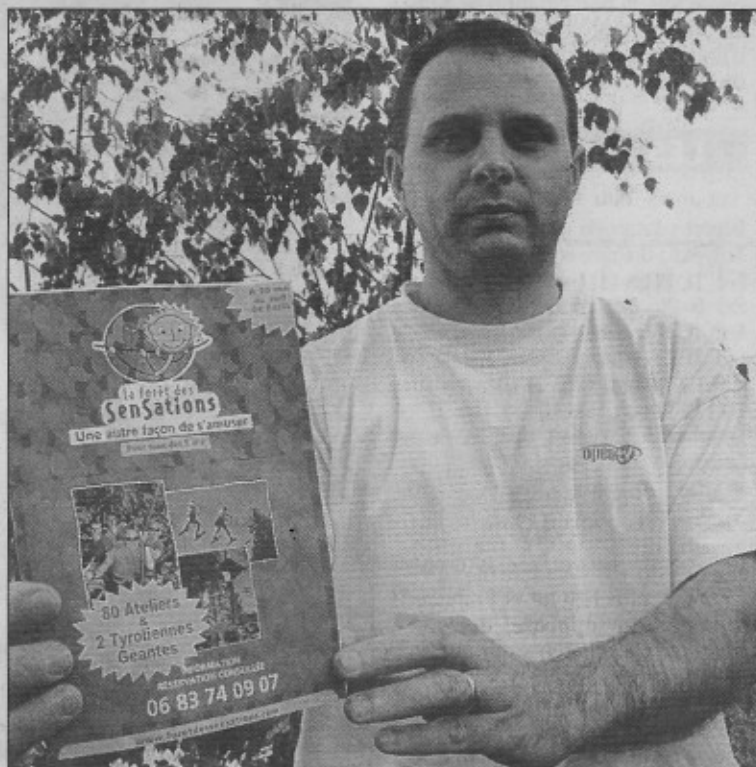
STÉPHANE BIENVAULT, responsable du pôle touristique du Sud-Essonne

POUR les professionnels du tourisme en Essonne, l'abandon du projet de parc de loisirs accrobranche à Saint-Maurice-Montcouronne est une vraie mauvaise nouvelle. « Il s'agissait pourtant d'une bonne initiative, commente Stéphane Bienvault, responsable du Sud-Essonne au sein du comité départemental du

tourisme (CDT). L'Essonne manque de ce genre d'activités sportives destinées au grand public en pleine nature. A priori, certains habitants ont eu peur alors que ce genre de structure n'apporte que très peu de nuisances, que ce soit sonores ou d'un point de vue environnemental. »

A la communauté de com-

munes de Limours à laquelle appartient Saint-Maurice, on ne cache pas non plus sa déception. « C'était un bon dossier qui répondait à deux critères primordiaux : la préservation de la nature et la limitation de l'urbanisation dans le secteur », commente Christian Schoettl, le président non-inscrit (NI) de l'intercommunalité. **G.P.**



SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN. Laurent Gambirasio avait prévu d'ouvrir un parc de loisirs accrobranche à Saint-Maurice-Montcouronne. L'opposition de quelques riverains semble lui avoir été fatale. (L.P.)